

Assemblée générale annuelle 2006 de l'AQCPE au Saguenay-Lac St-Jean
**Bilan d'une année pleine de turbulences :
pertes d'emplois majeures mais débat social d'une grande richesse**

Saint-Gédéon, le 15 juin 2006 – Au terme d'une année de grandes turbulences, l'AQCPE profite de son Assemblée générale annuelle tenue au Lac St-Jean pour faire le bilan des pertes, mais également des acquis liés à la campagne autour de la Loi 124 et à l'application de la réforme de la garde en milieu familial.

PERTES D'EMPLOIS ET D'EXPERTISE

Une enquête réalisée auprès de 466 CPE à travers le Québec révèle que, loin de créer des emplois, la réforme de la gestion de la garde en milieu familial entraîne plutôt la perte nette de plus de 1110 postes dans le personnel non éducateur du réseau, dont 760 sont directement liés au soutien pédagogique et à l'encadrement. « Ces mises à pied touchent principalement des femmes, pionnières du réseau. Il s'agit d'une perte d'expertise inestimable », déplore Hélène Potvin, présidente de l'AQCPE.

La réforme (transférant depuis le 1^{er} juin la responsabilité de gestion de 88 000 places de garde en milieu familial assumée jusqu'à maintenant par 884 CPE vers 165 CPE agréés à titre de bureau coordonnateur) implique une coupure de plus de 50 % du budget alloué à l'encadrement de la garde en milieu familial. Une réduction de 104 M\$ à 50 M\$ en deux ans. « Il faut remettre les pendules à l'heure : des centaines de travailleuses sortent du réseau et ne sont pas transférées à des CPE agréés bureau coordonnateur. Cette perte considérable de personnel qualifié et de ressources financières n'est donc pas sans conséquences. Des partenariats avec la communauté, des projets particuliers d'intégration d'enfants ayant des besoins particuliers et des initiatives pédagogiques sont compromis », prévient Mme Potvin. « Sans oublier la précarité professionnelle dans laquelle se retrouvent toutes ces femmes qui sont mises à pied. C'est comme une grosse usine qui vient de fermer », rappelle la présidente de l'AQCPE.

De surcroît, le retrait du milieu familial de plus de 700 CPE vient mettre en péril tout un patrimoine pédagogique, des projets et des initiatives développées au cours des huit dernières années entre les deux modes de garde.

Des pertes importantes pour la région du Saguenay - Lac St-Jean

À partir des données recueillies auprès de l'ensemble des CPE de la région, on constate 44 emplois perdus sur un total de 35 CPE. « Dans un si petit bassin de CPE répartis sur un grand territoire, ce nombre d'emplois représente une diminution majeure des ressources », affirme Annie Coulombe, présidente du Regroupement des centres de la petite enfance du Saguenay-Lac St-Jean « La majorité de ces postes était dédiée totalement ou en partie à du soutien et de l'encadrement pédagogique. Ce sont des éléments-clés de la qualité qui sont ainsi touchés », souligne Mme Coulombe.

Dans la foulée de la réforme et des coupures de postes, le programme de certificat en soutien pédagogique du l'UQAC est d'ailleurs remis en question pour l'année prochaine.

« C'est l'illustration que la diminution des ressources en soutien pédagogique est bien réelle », ajoute-t-elle.

LES ACQUIS DU DÉBAT ENTOURANT LA LOI 124

Faut-il le rappeler, cette importante restructuration n'était pas désirée. Elle a été imposée, aux CPE comme aux responsables de service de garde en milieu familial, de force et contre l'avis de la grande majorité. La loi 124 a été adoptée dans les tristes circonstances que l'on connaît mais, au moins, le débat soulevé cet automne n'aura pas été vain.

Un débat social d'une grande richesse

L'impressionnante mobilisation des parents, des travailleuses et responsables de garde en milieu familial du réseau, de divers groupes sociaux, de municipalités et de partenaires institutionnels, afin de dénoncer des pans négatifs du projet de loi a révélé une préoccupation bien réelle d'une grande partie de la population à l'égard de la mission des CPE. Le rassemblement de 12 000 personnes au parc Jarry à Montréal, la cueillette de 60 000 toutous auprès des familles et leur livraison devant l'Assemblée nationale, ainsi que la pétition de 210 000 signatures en témoignent.

« Le débat social qui a été suscité est d'une grande valeur. Peu de sociétés arrivent à mener largement de telles discussions sur l'importance et la façon d'accompagner les apprentissages des jeunes enfants et l'implication de nos communautés à cet égard. C'est un acquis important qui laissera assurément des traces », soutient Hélène Potvin.

Une plus grande cohésion du réseau des CPE

L'AQCE ressort évidemment éprouvée par les attaques incessantes et sans précédent que le réseau des CPE a subies cette année, mais tout aussi manifestement, l'AQCE ressort gagnante de cette année au plan de la cohésion interne du réseau. La très grande majorité s'est en effet ralliée à l'AQCE et trois regroupements régionaux de CPE ont réintégré l'association provinciale, qui en regroupe maintenant 12 sur les 13 présents au Québec.

La menace de démembrement a aussi fait ressortir l'attachement réciproque des CPE et des responsables de garde en milieu familial. Ils ont en effet clamé ensemble leur appartenance à une même communauté professionnelle et exprimé la solidarité entre les deux modes de garde.

Dans la continuité de l'enquête sur les pertes d'emplois, l'AQCE poursuivra, au cours des prochains mois, l'étude des impacts de la réforme à l'égard notamment de l'offre de services, des partenariats et de l'implication des parents dans la gouvernance des CPE.

« Nous espérons que le gouvernement saura reconnaître la chance qu'il a de pouvoir s'appuyer sur un réseau responsable et engagé envers sa mission, et ce dans un contexte horrible où s'additionnaient réforme bâclée, coupures budgétaires, pertes d'emplois et campagne de dénigrement », de conclure Hélène Potvin.